

ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

REPÈRES

Automne 2019

Le trimestre d'automne 2019 se déroulera du mardi 3 septembre au mercredi 18 décembre 2019

Période de **modification** de choix de cours et d'**annulation sans facturation**

8 juillet au 10 septembre 2019

Après le 10 septembre 2019, les cours vous seront facturés et vous devrez les payer.

ATTENTION! Le fait de ne pas aller à vos cours n'annulera pas automatiquement votre inscription. Si vous ne voulez pas demeurer inscrit à des cours, vous devez obligatoirement annuler vos cours vous-même par Internet au plus tard le 10 septembre; sinon, vous recevrez une facture que vous devrez payer.

N.B. Vous devez imprimer l'annulation de vos cours et conserver cette annulation comme preuve.

Période d'**abandon** de cours **avec facturation**, mais **sans mention d'échec**

11 septembre au 6 novembre 2019

Selon le règlement universitaire, une étudiante, un étudiant peut abandonner un maximum de deux (2) cours dans le cadre de son certificat de perfectionnement en français langue seconde, pour un total de six (6) crédits.

Si un étudiant dépasse cette limite, il se verra attribuer la mention XE (ÉCHEC) pour tout abandon subséquent, et cette note aura une influence sur le calcul de sa moyenne.

Pour accéder à la version en ligne de la présentation d'accueil : <http://langues.uqam.ca/francais/accueil-francais.html>

ATTENTION! Si vous changez d'adresse, vous devez avvertir l'Université. Vous pouvez le faire de deux (2) façons :

- 1) en ligne, sur votre portail étudiant : <http://www.portaletudiant.uqam.ca> (recommandé)
ou
- 2) en personne, au comptoir du Registrariat, au DS-R110.

Pour avoir une estimation de vos frais de scolarité : <http://etudier.uqam.ca/estimation-frais-scolarite>

Pour toute information :

Agente de gestion des études

Bureau : DS-2540, téléphone : 514 987-3000, poste 8900

communication.francaislangueseconde@uqam.ca